



POUR VOTER

IL FAUT CRÉER SON COMPTE ELECTEUR

Pour accéder à l'espace électeur, aller sur le lien ci-dessous :

1) Je clique sur le lien : <https://elections2018.education.gouv.fr/>

2) JE DEMANDE A CREER MON COMPTE PERSONNEL ELECTEUR.

2) JE LIS CE MESSAGE :

Attention : le délai de réception du courriel peut prendre jusqu'à 15 mn selon les systèmes de sécurité académique.
 Merci de consulter votre messagerie professionnelle et de cliquer sur le lien contenu dans le message afin de finaliser la création de votre espace électeur.

OK, j'ai compris

Un courriel est envoyé à votre messagerie professionnelle : vous devez maintenant cliquer sur le lien qu'il contient.

3) JE VAIS sur ma messagerie professionnelle .

Pour confirmer la création de l'espace électeur en cliquant sur le lien :

no-reply@mailier.elections2018.education.gouv.fr

Bonjour,

Pour créer votre mot de passe personnel électeur en toute sécurité, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=5R4K2U9RPAM9PMWY>

4) JE CREE mon mot de passe personnel.

Confirmation mot de passe

Votre mot de passe est confirmé. Conservez-le précieusement.

OK, j'ai compris

5) BRAVO ! Vous êtes dans votre espace électeur !

AIDE MÉMOIRE POUR VOTER

adresse pro _____

Mot de passe _____

PERTE MOT DE PASSE

Vous pouvez demander la création d'un nouveau mot de passe

Un courriel sera envoyé dans votre messagerie professionnelle pour créer ce nouveau mot de passe.

MESSAGERIE PROFESSIONNELLE NOUS DEVONS TOUS NOUS CONNECTER !

EN PLUS DE LA BOITE DE MESSAGERIE DANS I-PROF,
NOUS AVONS TOUS UNE SECONDE MESSAGERIE PROFESSIONNELLE
SUR LAQUELLE L'ADMINISTRATION ENVOIE DE PLUS EN PLUS D'INFORMATIONS
DONT LES AVIS D'INSPECTION PAR EXEMPLE OU LES CIRCULAIRES
ADMINISTRATIVES...
IL EST DONC INDISPENSABLE DE LA CONSULTER
REGULIEREMENT !



Comment ça marche ?

1) Pour consulter votre messagerie professionnelle personnelle
<https://pia.ac-orleans-tours.fr/>
ou sur le site de l'IA37 voir ci-contre
<http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37/>

2) Entrez votre identifiant = nom d'utilisateur :
initiale de votre prénom suivi de votre nom
de famille (exemple: Julie Labert : jlabert).
Entrez votre mot de passe: c'est initialement
votre NUMEN en majuscules à moins que
vous ne l'ayez déjà modifié.

Pourquoi faire ?

La consultation de votre messagerie professionnelle est indispensable pour:

- Garantir votre accès à des ressources pédagogiques via les services numériques éducatifs (ex: Magistère)
- Accéder au résultat des CAPD : promotions, mouvement...
- Etre informé de l'actualité de la politique éducative académique et nationale (ex: courriels des services académiques ou du ministère).
- Accéder aux informations nécessaires pour voter aux élections professionnelles qui se dérouleront du 29 au 6 décembre 2018.

Pour toute difficulté : <https://bv.ac-orleans-tours.fr/sosidentifiant/>

- Perte de votre NUMEN : réédition possible auprès des personnes qui gèrent votre dossier administratif.
- Oubli du mot de passe: après avoir entré votre nom d'utilisateur, cliquez sur « SOS mot de passe » (vous aurez besoin de votre NUMEN).

Si vous ne recevez plus de messages :

- Votre messagerie est peut-être saturée : pensez à supprimer les messages anciens ou inutiles.
- Ils ont peut-être été envoyés dans les courriels indésirables : pensez à vérifier régulièrement.

